

**MODE D'EMPLOI : TNS**  
**Formulaire n° 11686\*01**  
**TRAVAILLEURS NON SALARIES**

Le formulaire doit être complété lorsqu'une personne physique déclare relever du régime des travailleurs non salariés (TNS). Il est destiné aux organismes sociaux. Ce formulaire est joint au dossier constitué pour le CFE.

Un travail est qualifié de non-salarié lorsqu'il ne peut être établi qu'un lien de subordination existe pour le travail accompli.

Le formulaire est obligatoire dans une :

- SARL : pour le gérant majoritaire ou l'associé unique, s'il y exerce une activité.
- SCP, SNC, Société en commandite : pour les associés indéfiniment et solidairement responsables.

Pour une entreprise individuelle, il convient de fournir les informations directement sur le formulaire P0.

### **Cadre n° 1**

- **Demande** : indiquez le motif de la demande.
- **Informations complémentaires** : indiquez le formulaire auquel le TNS est joint :
  - M0** : Déclaration de création d'une entreprise : personne morale,
  - M2** : Déclaration de modification : personne morale,
  - M3** : Déclaration de modification relative aux dirigeants et aux autres personnes liées à l'exploitation,
  - TNS suite ayant droit** : il s'agit de créer un intercalaire permettant de continuer à lister les personnes demandant à bénéficier de l'assurance maladie du déclarant.

### **Cadre n° 2**

- **Dénomination sociale** : indiquez le nom, la forme de la société et le statut légal particulier, tels qu'ils figurent dans les statuts.

### **Cadre n° 3**

- **Nom de naissance** : nom figurant sur l'acte d'état civil et sur les papiers d'identité.
- **Nom d'usage** : à indiquer, s'il est différent du nom de naissance et effectivement utilisé.
- **Prénoms** : prénoms figurant sur l'acte d'état civil et sur les papiers d'identité.
- **Qualité** : précisez pour la personne déclarée, sa qualité au sein de la société (gérant majoritaire, associé unique, etc.).
- **Votre n° de sécurité sociale** : indiquez le n° qui vous a déjà été attribué et qui figure sur votre carte vitale.

- **Votre conjoint** : précisez si votre conjoint est couvert à titre personnel par un régime obligatoire d'assurance maladie.
- **Votre régime d'assurance maladie actuel** : précisez de quel régime vous dépendiez avant votre déclaration comme TNS.
- **Organisme choisi** :
  - **Assurance maladie** : indiquez l'organisme conventionné, compagnie d'assurance ou mutuelle, chargé de l'encaissement des cotisations et du remboursement des frais de soins.
  - **Caisse de retraite** : indiquez si vous relevez de l'ORGANIC, votre choix entre la caisse professionnelle (si elle existe) et la caisse interprofessionnelle à compétence territoriale. Cette caisse sera chargée de l'encaissement de vos cotisations et d'assurer le suivi de vos prestations.
- **Si exercice antérieur d'une activité non salarié** : fournissez toutes les informations, si vous avez exercé une activité non salariée dans le passé.
- **Resterez-vous simultanément** : précisez l'activité que nous exerceriez en même temps que celle de TNS.
- **Avez-vous déposé une demande d'exonération de charges sociales** : il s'agit de la demande déposée auprès de la DDTEFP (Direction Départementale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle) pour pouvoir bénéficier du dispositif ACCRE (Aide au Chômeur Créateur Repreneur d'Entreprise). Cette demande doit être effectuée avant le dépôt du dossier de déclaration de création d'entreprise au CFE.
- **Personnes demandant à bénéficier de l'assurance maladie du déclarant** : dans ce tableau, différents renseignements sont à fournir sur la personne (conjoint, enfants, etc.) qui demande à bénéficier de la couverture d'assurance maladie. Il est possible de créer plusieurs intercalaires TNS, si toutes les personnes couvertes ne peuvent figurer dans le même tableau.

#### **Cadre n° 4**

**Observations** : Il s'agit de fournir des informations pour une situation particulière.

#### **Cadre n° 5**

Indiquez la personne signataire du formulaire :

- **Le déclarant** : il s'agit de la personne désignée dans le cadre n°3.
- **Le mandataire** : il s'agit d'une personne physique que le dirigeant ou l'associé désignée dans le cadre n°3 a mandaté, afin qu'elle procède à la déclaration en son nom. La personne mandatée dispose d'une procuration spéciale établie par le mandant qui sera jointe à la déclaration TNS.
- **Fait à** : lieu d'établissement du formulaire.
- **Le** : date d'établissement du formulaire.